

Image not found or type unknown



Résiliation de contrat de location

Par **Radermacher**, le **10/06/2008** à **15:00**

J'ai un contrat de location à durée indéterminée; (non enregistré)
Je peu rompre ce contrat en donnant un préavis de six mois.
Le propriétaire ayant mis l'immeuble en vente, suis je tenu de respecter cette close.
Merci de m'informer.
Radermacher.